

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des administrateurs du district de Wissembourg qui font passer la demande de rattachement à la République de la part des communes de Rumbach, Vorder-Weidenthal, Birkenhord et Hinter-Weidenthal, lors de la séance du 23 ventôse an II (13 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des administrateurs du district de Wissembourg qui font passer la demande de rattachement à la République de la part des communes de Rumbach, Vorder-Weidenthal, Birkenhord et Hinter-Weidenthal, lors de la séance du 23 ventôse an II (13 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 408;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30895_t1_0408_0000_11

Fichier pdf généré le 22/01/2023

Séance du 23 Ventôse An II

(Jeudi 13 Mars 1794)

Présidence de RÜHL

2

Rühl, président, occupe le fauteuil.
La séance est ouverte par la lecture de la correspondance.

1

La société populaire de Laigle, affiliée aux jacobins, exprime dans une adresse à la Convention, sa joie de la reprise de Toulon. Elle donne les détails de la fête qu'elle a célébrée pour l'inauguration des bustes des premiers martyrs de la liberté, l'anniversaire de la mort du tyran.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Laigle, 18 vent. II] (2)

« Citoyens représentans,

La nouvelle de la reprise de Toulon par nos frères d'armes, nous a causé une joie égale à la douleur que nous éprouvâmes en apprenant sa perte occasionnée par la plus infâme des trahisons. Nous savions bien que cette ville importante ne devait pas rester longtemps au pouvoir des satellites des tyrans, et que les perfidies de l'ennemi du genre humain, Pitt, ce monstre ne seraient pas de longue durée sans vengeance éclatante. Le courage inébranlable de nos défenseurs en était un sûr garant.

Nous avons joint à cette fête républicaine, celle de l'inauguration des bustes de Brutus, de Marat et de Le Pelletier, en célébrant également l'anniversaire de la mort du tyran.

Notre concitoyenne Collombel, épouse du député de l'Orne, ferme et brave Montagnard, a assisté à cette fête civique. C'est de sa main que les bustes des glorieux martyrs de notre liberté ont été reçus dans notre sein et placés ensuite en sa présence dans le lieu de nos séances aux cris mille fois répétés de Vive la Liberté, Vive la République, Vive la Montagne enfin, que nous chérissons et soutiendrons jusqu'au dernier soupir ».

BUQUET (présid.), MONTIGNY, CRÉMIEUX, LEROY
(secrét.).

Les administrateurs du district de Wissembourg font passer les procès-verbaux concernant le vœu librement émis, en assemblées primaires, par les citoyens de plusieurs communes étrangères, situées dans l'arrondissement de ce district, pour la réunion avec la République française. Ces communes sont celles de Rumbach, Vorder-Weidenthal, Birkenhörd, Hinterweidenthal.

Vous voyez, pères du peuple, ajoutent ces administrateurs, que s'il y avoit dans cette partie de la République des lâches qui ont pu préférer le joug des prêtres et des rois à la raison et à la liberté, en suivant ces brigands de l'Autriche et de Prusse, qu'il en est beaucoup d'autres qui veulent briser leurs fers, et se ranger sous l'égide de la constitution française.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

[Wissembourg, 16 vent. II] (2)

« Citoyens représentans du peuple,

Nous nous empressons de vous faire passer (le vœu) librement émis en assemblées primaires par les citoyens de plusieurs communes étrangères situées dans l'arrondissement de notre district pour la réunion avec la République française. Ces communes sont celle de Rumbach, composée de 80 citoyens ayant droit de voter, dont 54 ont voté pour ; celle de Vorder-Weidenthal composé de 57 énonçant tous le même vœu, celle de Birkenhörd composée de 58 dont 47 votaient pour la réunion; celle de Hinterweidenthal votant tous à l'unanimité, et celle de Schönaue composée de 70 désirant tous d'être Français, ainsi que les procès-verbaux le constatent. Ils nous ont priés de les appuyer auprès de vous et nous nous sommes crû obligés de leur accorder leur demande.

Vous voyez, pères du peuple, que s'il y avoit dans cette partie de la République des lâches qui ont pu préférer le joug des rois et des prêtres à la liberté et à la raison en suivant les brigands de l'Autriche et de la Prusse, qu'il est beaucoup

(1) P.V. XXXIII, 270. B⁴ 24 vent. (1^{er} suppl.); Rép., n° 84; M.U., XXXVII, 382; Ann. patr., p. 1948; J. Mont., p. 962; C. univ., 24 vent.; C. Eg., n° 573.

(2) Div¹ 88, doss. Bas-Rhin. Les p.-v. des communes, rédigés en allemand, sont joints. Reproduit dans Débats, n° 540, p. 293; Mon., XIX, 700.

(1) P.V., XXXIII, 269. B⁴, 24 vent. (1^{er} suppl.).
(2) C 295, pl. 992, p. 16.